

COMpte DE RESULTAT (1^{ère} partie)

(En euros)	2023	2022	Variation
VENTES DE MARCHANDISES	7 578 388	500 000	7 078 388
TRAVAUX - ETUDES	-	-	-
PRESTATIONS DE SERVICES	2 146 156	1 364 962	781 194
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	-	-	-
Montant Net du chiffre d'affaires	9 724 544	1 864 962	7 859 582
- Production stockée	45 375	-	45 375
- Production immobilisée	964 213	578 575	385 638
- Subventions d'exploitation	68 000	66 861	1 140
- Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges	-	12 792	(12 792)
- Autres produits	9	9	0
TOTAL I : Produits d'exploitation	10 802 141	2 523 198	8 278 943
ACHATS MARCHANDISES	(1 926 652)	(133)	(1 926 520)
ACHATS STOCKES APPROVISIONNEMENT	-	-	-
VARIATION DES STOCKS D'APPROVISIONNEMENT	-	-	-
ACHATS DE SOUS TRAITANCE	-	-	-
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	(353 500)	(118 025)	(235 474)
SERVICES EXTERIEURS			
- Personnel extérieur	(1 849 526)	(1 664 937)	(184 589)
- Redevances de crédit bail	-	-	-
- Autres services extérieurs	(1 460 768)	(1 100 852)	(359 916)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	(17 217)	(12 679)	(4 537)
SALAIRES ET TRAITEMENTS	(931 834)	(636 722)	(295 112)
CHARGES SOCIALES	(351 649)	(232 244)	(119 405)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :			
- Sur immobilisations	(2 295 900)	(1 974 054)	(321 846)
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	-	-
AUTRES CHARGES	(15)	(8)	(8)
TOTAL II : Charges d'exploitation	(9 187 061)	(5 739 654)	(3 447 406)
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	1 615 080	(3 216 456)	4 831 536

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)

(En euros)	2023	2022	Variation
PRODUITS DE PARTICIPATION	-	-	-
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES & CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	-	-	-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	59 697	46 004	13 694
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	-	-	-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	4	17	(13)
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL III : Produits financiers	59 701	46 021	13 680
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(10 102)	(835)	(9 267)
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	(540)	(178)	(362)
AUTRES CHARGES FINANCIERES	-	-	-
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL IV : Charges financières	(10 642)	(1 014)	(9 628)
2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)	49 059	45 007	4 052
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I + II + III + IV)	1 664 139	(3 171 449)	4 835 588
SUR OPERATIONS DE GESTION	-	-	-
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Produits de cessions des éléments d'actif	-	-	-
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat	-	-	-
- Autres produits exceptionnels	-	108 000	(108 000)
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-	570 000	(570 000)
TOTAL V : Produits exceptionnels	-	678 000	(678 000)
SUR OPERATIONS DE GESTION	(1 342)	(25)	(1 317)
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	(56 639)	-	(56 639)
- Autres charges exceptionnelles	-	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :	-	-	-
- Sur immobilisations	-	(3 241)	3 241
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	-	-
TOTAL VI : Charges exceptionnelles	(57 981)	(3 266)	(54 715)
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)	(57 981)	674 734	(732 715)
Impôts sur les bénéfices	1 013 769	925 082	88 687
5. RESULTAT DE L'EXERCICE	2 619 927	(1 571 633)	4 191 560



Comptes sociaux et Annexes
HOLOGARDE S.A.S.U
31 décembre 2023

SOMMAIRE

Note 1 -	Les faits marquants de l'exercice	7
1.1.	Evènements significatifs	7
1.2.	Evolution de l'activité	8
Note 2 -	Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1.	Méthodes comptables	9
2.2.	Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	9
2.3.	Intégration fiscale et consolidation	9
2.4.	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	9
2.5.	Créances	10
2.6.	Trésorerie.....	10
2.7.	Dettes d'exploitation.....	10
2.8.	Achats	10
Note 3 -	Notes sur le bilan.....	11
3.1.	Capital souscrit appelé et versé	11
3.2.	Les immobilisations incorporelles et corporelles	11
3.3.	Créances d'exploitation	12
3.4.	Disponibilités.....	13
3.5.	Charges constatées d'avance.....	13
3.6.	Capitaux propres	13
3.7.	Dettes d'exploitation.....	14
Note 4 -	Notes sur le compte de résultat	15
4.1.	Chiffre d'affaires	15
4.2.	Production immobilisée	15
4.3.	Achats de marchandises & achats non stockés de matières et fournitures.....	15
4.4.	Services extérieurs	15
4.5.	Autres services extérieurs	16
4.6.	Charges de personnel.....	17
4.7.	Résultat financier.....	17
4.8.	Résultat exceptionnel.....	18
Note 5 -	Engagements hors bilan	18
Note 6 -	Autres informations	19
Note 7 -	Evènements postérieurs à la clôture	20

ACTIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	-	-
I - ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 410 274	(3 594 260)	3 816 015	3 286 352
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	-	-	-	-
- Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
- Installations techniques, matériel et outillage	4 922 173	(3 395 182)	1 526 990	2 382 909
- Autres immobilisations corporelles	269 635	(142 727)	126 909	128 048
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 803 157	-	1 803 157	-
AVANCES ET ACOMPTES	594 965	-	594 965	398 657
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Titres de participation	-	-	-	-
- Autres formes de participation	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL I	15 000 205	(7 132 169)	7 868 036	6 195 966
II ACTIF CIRCULANT				
EN-COURS DE PRODUCTION	45 375	-	45 375	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	4 538 762	-	4 538 762	35 454
CREANCES				
- Créances clients et comptes rattachés	1 770 733	-	1 770 733	788 790
- Autres créances	6 637 156	-	6 637 156	8 782 568
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
DISPONIBILITES	-	-	-	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17 103	-	17 103	15 344
TOTAL II	13 009 129	-	13 009 129	9 622 156
III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	28 009 334	(7 132 169)	20 877 165	15 818 122

PASSIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
I - CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	16 000 000	16 000 000
PRIME D'EMISSION	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES	8 535	8 535
REPORT A NOUVEAU	(1 409 451)	162 182
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 619 927	(1 571 633)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS REGLEMEENTEES	-	-
TOTAL I	17 219 011	14 599 084
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- Provisions pour risques	-	-
- Provisions pour charges	-	-
TOTAL II		
III - DETTES		
DETTE FINANCIERES		
- Emprunts obligataires	-	-
- Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
- Emprunts et dettes financières diverses	-	-
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES	-	-
DETTE D'EXPLOITATION		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 254 568	861 849
- Dettes fiscales et sociales	1 403 586	357 189
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET AUTRES DETTES		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
- Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	-	-
- Autres dettes	-	-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	-
TOTAL III	3 658 154	1 219 039
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	-	-
TOTAL DES PASSIFS	20 877 165	15 818 122

Note 1 - Les faits marquants de l'exercice

Hologarde a pour objet, en France et à l'étranger, la conception, le développement et la commercialisation de systèmes complexes de surveillance, de gestion et de supervision dans le domaine de la mobilité notamment de contrôle de l'espace aérien basse altitude et de gestion des drones.

L'actionnaire unique d'Hologarde est la société Aéroports de Paris SA. Le capital social s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2023.

1.1. Evènements significatifs

Fin mars 2023, Aéroports de Paris a retenu l'offre d'Hologarde dans le cadre du marché de conception, réalisation, exploitation et maintien en condition opérationnelle d'un dispositif de détection des drones pour Paris Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget et les Aéroports d'Aviation Générale.

La DGA a renouvelé en novembre 2023, pour une période de 18 mois, le contrat de maintien en condition opérationnelle et de soutien des systèmes de détection anti-drones "Bassalt" acquis par l'Armée de l'Air fin 2021.

Hologarde a accompagné avec succès l'AAE dans la protection du SIAE du Bourget, du 14 Juillet et de la Coupe du Monde de rugby.

Hologarde a développé le logiciel DAD (Direction des Activités Drones), nouvelle fonctionnalité UTM dédié au suivi des drones étatiques ou accrédités, au profit de l'AAE et de la PP dans le but d'assurer la dépose des plans de vols déconflictés et le suivi des activités.

Hologarde a répondu à de nombreux appels d'offres ou AMI et a participé au salon MILIPOL afin de présenter ses activités en matière de lutte-anti-drones, UTM et contrôle périmétrique.

Hologarde poursuit sa politique d'innovation en explorant le marché de la détection sur le périmètre spécifique des aérodromes.

Hologarde est membre du consortium Euréka, aux côtés d'Eurocontrol, dans le cadre du projet SESAR 3 JU de ciel numérique européen pour une mobilité aérienne urbaine (UAM) avec l'intégration des vertiports dans l'espace aérien européen.

Hologarde conduit ses développements avec une progression limitée de son effectif, le respect des règles E&C du Groupe ADP. Hologarde a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 9001 en février.

Un Comité Social d'Entreprise a été mis en place en juin 2023.

1.2. Evolution de l'activité

Le résultat de la période est bénéficiaire de 2 619 927 euros avec un résultat d'exploitation positif de 1 615 080 euros.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 9 724 544 euros notamment avec Aéroports de Paris SA pour 8 122 332 euros et avec le Ministère de la Défense (contrat de 3 ans signé en mai 2022) pour 1 384 893 euros.

Les charges opérationnelles sont principalement constituées :

- ◆ des achats de marchandises pour 1 926 652 euros ;
- ◆ des frais de personnel mis à disposition par Aéroports de Paris SA pour 1 849 526 euros ;
- ◆ des autres services extérieurs pour 1 460 768 euros ;
- ◆ des frais de personnel directs pour 1 283 483 euros ;
- ◆ des charges d'amortissement sur immobilisations pour 2 295 900 euros. Les immobilisations représentent des investissements significatifs dont l'évolution retrace les orientations de Recherche et Développement par projets.

Hologarde a investi sur fonds propres, depuis sa création, en matériels de spare pour la DGA et Orly et des équipements techniques de tests. La société a financé sur 2023 le développement des fonctionnalités supplémentaires de son C2 (logiciel "Command & Control") et la conception d'une caméra (multi-usages dont LAD) destinée à être commercialisée en France et à l'étranger.

La société engage des investissements en recherche et développement lesquels bénéficient pour tout ou partie du dispositif du crédit d'impôt recherche soit 1 023 159 euros au titre de 2023.

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Méthodes comptables

Les comptes annuels d'Hologarde, ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 26 décembre 2016 applicable aux exercices clos le 31 décembre 2023 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- ◆ Continuité d'exploitation ;
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ◆ Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les tableaux présentés dans ces annexes sont exprimés en euros.

2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice 2023, aucun changement de méthode n'est intervenu.

2.3. Intégration fiscale et consolidation

La société Hologarde est intégrée fiscalement par la société "tête de groupe fiscal" Aéroports de Paris SA. Elle est incluse par intégration globale dans la consolidation effectuée par la société mère Aéroports de Paris SA.

2.4. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée d'amortissement de quatre ans. Les immobilisations corporelles, acquises en pleine propriété, sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de cinq ans.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Conformément à l'article L 223-21 du nouveau Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la société.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.6. Trésorerie

Aéroports de Paris SA a conclu avec sa filiale Hologarde une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de "cashpooling"). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur.

Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement le compte bancaire d'Hologarde vers le compte centralisateur détenu par Aéroports de Paris SA, permet une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

2.7. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation et les autres dettes sont comptabilisées lorsque, conformément à une commande de l'entreprise, la marchandise a été livrée ou le service rendu.

2.8. Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Note 3 - Notes sur le bilan

3.1. Capital souscrit appelé et versé

Lors de la constitution, l'Associée Unique a fait apport d'une somme en numéraire d'un montant total de huit millions d'euros (8 000 000 euros) correspondant à 160 000 actions de 100 euros (cent euros) de nominal chacune, souscrites en totalité et libérées de moitié. Le solde du capital social non appelé a été libéré en totalité le 4 août 2022.

3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels HoloSafe (lutte anti-drones) et HoloSpace (UTL). Les immobilisations corporelles comprennent des radars, des goniomètres, des caméras, des conteneurs ainsi que du matériel informatique.

Les immobilisations brutes augmentent de 3 828 303 euros dont 1 806 596 euros d'immobilisations incorporelles et 218 550 euros d'immobilisations corporelles. L'évolution du poste, au regard du précédent exercice comptable, est corrélée à la politique Recherche et Développement de la direction. (Cf. note 1). L'augmentation des immobilisations incorporelles comprend notamment la production immobilisée pour 964 213 euros laquelle porte sur le logiciel Hologarde.

Les avances fournisseurs immobilisations correspondent principalement à des matériels optroniques et radars.

(En euros)	Au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions et Mises au rebut	Au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5 603 680	1 806 596	-	7 410 274
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	4 884 561	158 372	(120 760)	4 922 173
Autres immobilisations corporelles	231 623	60 178	(22 166)	269 635
Immobilisations en cours	-	1 803 157	-	1 803 157
Avances fournisseurs immobilisations	398 657	196 308	-	594 965
Total	11 118 522	4 024 611	(142 926)	15 000 205

Tableau des amortissements

(En euros)	Au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 317 328	1 276 932	-	3 594 260
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	2 501 653	963 810	(70 281)	3 395 182
Autres immobilisations corporelles	103 575	55 158	(16 006)	142 727
Immobilisations en cours				
	-			-
Avances fournisseurs immobilisations				
				-
Total	4 922 556	2 295 900	(86 287)	7 132 169

3.3. Créances d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés		
Clients	679 854	459 848
Factures à établir	1 090 879	328 942
S/ Total	1 770 733	788 790
Autres créances		
Comptes courants	3 087 014	6 340 210
Impôts et taxes	802 575	733 380
Etat - Impôts (intégration fiscale)	2 722 748	1 708 979
S/ Total	6 637 156	8 782 568
Total	8 407 890	9 571 358

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 1 770 733 euros et concernent principalement :

- ◆ Le Ministère de la Défense pour 1 434 053 euros dont 1 090 879 euros de factures à établir ;
- ◆ Aéroport de Paris SA pour 235 680 euros.

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

- ◆ Le compte courant avec Aéroports de Paris SA pour 3 087 014 euros ;
- ◆ Des impôts et taxes qui concernent principalement un crédit de TVA pour 768 435 euros dont le remboursement a été demandé ;
- ◆ Une créance d'impôt sur les sociétés, dans le cadre de l'intégration fiscale, qui s'élève à 2 722 748 euros et correspond aux crédits d'impôts recherche transférés à la tête de groupe fiscal, Aéroports de Paris SA.

3.4. Disponibilités

La situation de Cash Pooling avec Aéroports de Paris SA solde la position bancaire à la fin de chaque période (cf. note 2.5).

3.5. Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023, lesquelles n'ont pas été consommées à la clôture, sont portées à l'actif du bilan au poste "Charges constatées d'avance".

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Location de matériel	7 756	-
Maintenance	7 200	
Assurances	144	33
Autres charges	2 003	15 311
Total	17 103	15 344

3.6. Capitaux propres

(En euros)	Au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Au 31/12/2023
Capital	16 000 000	-		-	16 000 000
Réserves	8 535	-		-	8 535
Report à nouveau	162 182	-		(1 571 633)	(1 409 451)
Résultat de l'exercice	(1 571 633)	2 619 927		1 571 633	2 619 927
Total	14 599 084	2 619 927	-	-	17 219 011

La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de 1 571 633 euros a été affectée en report à nouveau, portant ce dernier à – 1 409 451 euros.

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture à 17 219 011 euros après prise en compte du résultat de l'exercice d'un montant de 2 619 927 euros.

3.7. Dettes d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	1 911 352	656 760
Fournisseurs - Factures non parvenues	343 217	205 089
S/ Total	2 254 568	861 849
Dettes fiscales et sociales		
Personnel et comptes rattachés	252 981	217 516
Impôts et taxes	818 714	139 673
Subventions d'exploitation	331 891	-
S/ Total	1 403 586	357 189
Total	3 658 154	1 219 039

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 254 568 euros et concernent principalement les fournisseurs :

- ◆ Oxyl pour 690 189 euros ;
- ◆ Skyclope Technologies Inc pour 443 850 euros ;
- ◆ Aéroports de Paris SA pour 436 033 euros.

Les impôts et taxes sont pour l'essentiel constitués de dettes de TVA.

Note 4 - Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires augmente en 2023 de 7 859 582 euros et s'élève à 9 724 544 euros au 31 décembre 2023. Il concerne principalement les clients suivants :

- ◆ Aéroports de Paris SA pour 8 122 332 euros ;
- ◆ Ministère de la Défense pour 1 384 893 euros.

(En euros)	2023	2022
Ventes de marchandises	7 578 388	500 000
Prestations de service	2 146 156	1 364 962
Chiffre d'affaires net	9 724 544	1 864 962

4.2. Production immobilisée

La production immobilisée représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés détachés qui participent aux projets de recherche et développement, de construction des actifs de l'entreprise, notamment dans le cadre des études, de la surveillance des travaux et de l'assistance au développement du logiciel Hologarde (cf. note 3.2).

(En euros)	2023	2022
Production immobilisée	964 213	578 575
Production immobilisée	964 213	578 575

4.3. Achats de marchandises & achats non stockés de matières et fournitures

Le poste s'élève à 2 278 152 euros et concerne les achats de marchandises pour 1 926 652 euros. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

4.4. Services extérieurs

Le poste s'élève à 1 849 526 euros soit une augmentation de 184 589 euros au regard du précédent exercice. Cela correspond à la mise à disposition, auprès de la société Hologarde, de salariés d'Aéroports de Paris SA, pour leurs compétences techniques.

4.5. Autres services extérieurs

(En euros)	2023	2022
Sous-traitance générale	(108 992)	(17 584)
Assistance administrative	(195 346)	(108 060)
Etudes et recherches	(72 186)	(73 640)
Locations	(236 857)	(262 542)
Charges locatives et de co-propriété	(105 461)	(53 411)
Frais postaux et de télécommunications	(19 264)	(7 317)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(141 708)	(230 654)
Publicité, publications, relations publiques	(33 318)	(10 027)
Primes d'assurance	(65 428)	(41 155)
Documentation générale	(25 510)	(10 370)
Frais de colloques, séminaires et conférences	(23 644)	(11 582)
Entretien, réparation, maintenance	(297 351)	(91 158)
Transports de biens et transports collectifs du personnel	(18 493)	(57 273)
Déplacements, missions et réceptions	(76 183)	(125 085)
Services bancaires et assimilés	(422)	(372)
Concours divers (cotisations,...)	(5 001)	(623)
Autres	(35 604)	-
Autres services extérieurs	(1 460 768)	(1 100 852)

Le poste "location" et "charges locatives" prend en charge la prise à bail de ses nouveaux locaux à partir de début décembre 2022. La surface reste identique à celle de l'année précédente mais la société aura conservé deux établissements pendant 1 mois et versé une indemnité de travaux d'aménagement.

Le solde de ce poste intègre, par ailleurs, des frais de locations mobilières de matériels sur la maintenance des systèmes de Lutte Anti-Drones (LAD) vendus.

L'augmentation du poste "déplacements, missions et réceptions" est dû à la refacturation des frais de déploiements obligatoires en France et à l'étranger prévus par le contrat de MCO avec la DGA.

La hausse des honoraires s'explique par le recours annuel du prestataire désigné par Aéroports de Paris SA pour accompagner la documentation du Crédit d'Impôt Recherche.

La société a investi sur une mise à jour de son site et a participé au salon MILIPOL.

4.6. Charges de personnel

(En euros)	2023	2022
Salaires	(926 794)	(626 344)
Charges sociales	(346 549)	(232 244)
Comité Social Economique	(5 100)	-
Autres charges de personnel	(5 039)	(10 378)
Charges de personnel	(1 283 483)	(868 966)

Les charges de personnel de l'exercice s'élèvent à 1 283 483 euros et augmente de 414 517 euros. L'effectif salarié à fin 2023 s'établit à 24 ETP vs 20 ETP en 2022.

4.7. Résultat financier

(En euros)	2023	2022
Produits		
Produits d'intérêts des comptes courants	59 697	25 512
Gains de change	4	17
Divers	-	20 491
S/ Total produits financiers	59 701	46 021
Charges		
Intérêts des comptes courants	(10 102)	(835)
Perte de change	(540)	(178)
S/ Total charges financières	(10 642)	(1 014)
RESULTAT FINANCIER	49 059	45 007

Le résultat financier de l'exercice 2023 est positif de 49 059 euros

Les produits d'intérêts financiers correspondent aux intérêts du compte courant avec Aéroports de Paris SA.

4.8. Résultat exceptionnel

(En euros)	2023	2022
Produits		
Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-
Reprises sur provisions pour R&C exceptionnels	-	570 000
Divers	-	108 000
S/ Total produits exceptionnels	-	678 000
Charges		
Pénalités sur marché	-	-
Pénalités amendes pénales et fiscales	(1 342)	(25)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-	-
Dotations aux amortissements	(56 639)	(3 241)
Dotations aux provisions pour R&C exceptionnels	-	-
Divers	-	-
S/ Total charges exceptionnelles	(57 981)	(3 266)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57 981)	674 734

Le résultat exceptionnel est négatif de 57 981 euros.

Note 5 - Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagements hors bilan à la clôture.

Note 6 - Autres informations

Echéancier des créances

(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<u>Créances de l'actif circulant</u>				
Créances clients et comptes rattachés	1 770 733	1 770 733	-	-
Autres créances	6 637 156	6 637 156	-	-
S/ Total	8 407 890	8 407 890	-	-
<u>Charges constatées d'avance</u>				
Location de matériel	7 756	4 909	2 847	-
Maintenance	7 200	7 200	-	-
Assurances	144	144	-	-
Autres charges	2 003	2 003	-	-
S/ Total	17 103	14 256	2 847	-
Total des créances	8 424 992	8 422 145	2 847	-

Echéancier des dettes

(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<u>Dettes d'exploitation</u>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 254 568	2 254 568	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 403 586	1 403 586	-	-
S/ Total	3 658 154	3 658 154	-	-
Total des dettes	3 658 154	3 658 154	-	-

Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.



Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hologarde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hologarde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Alban de Claverie

Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2023

ACTIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	-	-
I - ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 410 274	(3 594 260)	3 816 015	3 286 352
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	-	-	-	-
- Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
- Installations techniques, matériel et outillage	4 922 173	(3 395 182)	1 526 990	2 382 909
- Autres immobilisations corporelles	269 635	(142 727)	126 909	128 048
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 803 157	-	1 803 157	-
AVANCES ET ACOMPTES	594 965	-	594 965	398 657
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Titres de participation	-	-	-	-
- Autres formes de participation	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
- Prêts	-	-	-	-
- Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL I	15 000 205	(7 132 169)	7 868 036	6 195 966
II ACTIF CIRCULANT				
EN-COURS DE PRODUCTION	45 375	-	45 375	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	4 538 762	-	4 538 762	35 454
CREANCES				
- Créances clients et comptes rattachés	1 770 733	-	1 770 733	788 790
- Autres créances	6 637 156	-	6 637 156	8 782 568
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
DISPONIBILITES	-	-	-	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17 103	-	17 103	15 344
TOTAL II	13 009 129	-	13 009 129	9 622 156
III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS	28 009 334	(7 132 169)	20 877 165	15 818 122

PASSIF DU BILAN

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
I - CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	16 000 000	16 000 000
PRIME D'EMISSION	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES	8 535	8 535
REPORT A NOUVEAU	(1 409 451)	162 182
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 619 927	(1 571 633)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS REGLEMEENTEES	-	-
TOTAL I	17 219 011	14 599 084
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- Provisions pour risques	-	-
- Provisions pour charges	-	-
TOTAL II		
III - DETTES		
DETTES FINANCIERES		
- Emprunts obligataires	-	-
- Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
- Emprunts et dettes financières diverses	-	-
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES	-	-
DETTES D'EXPLOITATION		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 254 568	861 849
- Dettes fiscales et sociales	1 403 586	357 189
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET AUTRES DETTES		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
- Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	-	-
- Autres dettes	-	-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	-
TOTAL III	3 658 154	1 219 039
IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-
V - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	-	-
TOTAL DES PASSIFS	20 877 165	15 818 122

COMpte DE RESULTAT (1^{ère} partie)

(En euros)	2023	2022	Variation
VENTES DE MARCHANDISES	7 578 388	500 000	7 078 388
TRAVAUX - ETUDES	-	-	-
PRESTATIONS DE SERVICES	2 146 156	1 364 962	781 194
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	-	-	-
Montant Net du chiffre d'affaires	9 724 544	1 864 962	7 859 582
- Production stockée	45 375	-	45 375
- Production immobilisée	964 213	578 575	385 638
- Subventions d'exploitation	68 000	66 861	1 140
- Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges	-	12 792	(12 792)
- Autres produits	9	9	0
TOTAL I : Produits d'exploitation	10 802 141	2 523 198	8 278 943
ACHATS MARCHANDISES	(1 926 652)	(133)	(1 926 520)
ACHATS STOCKES APPROVISIONNEMENT	-	-	-
VARIATION DES STOCKS D'APPROVISIONNEMENT	-	-	-
ACHATS DE SOUS TRAITANCE	-	-	-
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	(353 500)	(118 025)	(235 474)
SERVICES EXTERIEURS			
- Personnel extérieur	(1 849 526)	(1 664 937)	(184 589)
- Redevances de crédit bail	-	-	-
- Autres services extérieurs	(1 460 768)	(1 100 852)	(359 916)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	(17 217)	(12 679)	(4 537)
SALAIRES ET TRAITEMENTS	(931 834)	(636 722)	(295 112)
CHARGES SOCIALES	(351 649)	(232 244)	(119 405)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :			
- Sur immobilisations	(2 295 900)	(1 974 054)	(321 846)
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	-	-
AUTRES CHARGES	(15)	(8)	(8)
TOTAL II : Charges d'exploitation	(9 187 061)	(5 739 654)	(3 447 406)
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	1 615 080	(3 216 456)	4 831 536

COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)

(En euros)	2023	2022	Variation
PRODUITS DE PARTICIPATION	-	-	-
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES & CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	-	-	-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	59 697	46 004	13 694
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	-	-	-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	4	17	(13)
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL III : Produits financiers	59 701	46 021	13 680
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(10 102)	(835)	(9 267)
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	(540)	(178)	(362)
AUTRES CHARGES FINANCIERES	-	-	-
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DES VMP	-	-	-
TOTAL IV : Charges financières	(10 642)	(1 014)	(9 628)
2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)	49 059	45 007	4 052
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I + II + III + IV)	1 664 139	(3 171 449)	4 835 588
SUR OPERATIONS DE GESTION	-	-	-
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Produits de cessions des éléments d'actif	-	-	-
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat	-	-	-
- Autres produits exceptionnels	-	108 000	(108 000)
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-	570 000	(570 000)
TOTAL V : Produits exceptionnels	-	678 000	(678 000)
SUR OPERATIONS DE GESTION	(1 342)	(25)	(1 317)
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-	-	-
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	(56 639)	-	(56 639)
- Autres charges exceptionnelles	-	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :	-	-	-
- Sur immobilisations	-	(3 241)	3 241
- Sur actif circulant	-	-	-
- Pour risques et charges	-	-	-
TOTAL VI : Charges exceptionnelles	(57 981)	(3 266)	(54 715)
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)	(57 981)	674 734	(732 715)
Impôts sur les bénéfices	1 013 769	925 082	88 687
5. RESULTAT DE L'EXERCICE	2 619 927	(1 571 633)	4 191 560

Note 1 - Les faits marquants de l'exercice

Hologarde a pour objet, en France et à l'étranger, la conception, le développement et la commercialisation de systèmes complexes de surveillance, de gestion et de supervision dans le domaine de la mobilité notamment de contrôle de l'espace aérien basse altitude et de gestion des drones.

L'actionnaire unique d'Hologarde est la société Aéroports de Paris SA. Le capital social s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2023.

1.1. Evènements significatifs

Fin mars 2023, Aéroports de Paris a retenu l'offre d'Hologarde dans le cadre du marché de conception, réalisation, exploitation et maintien en condition opérationnelle d'un dispositif de détection des drones pour Paris Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget et les Aéroports d'Aviation Générale.

La DGA a renouvelé en novembre 2023, pour une période de 18 mois, le contrat de maintien en condition opérationnelle et de soutien des systèmes de détection anti-drones "Bassalt" acquis par l'Armée de l'Air fin 2021.

Hologarde a accompagné avec succès l'AAE dans la protection du SIAE du Bourget, du 14 Juillet et de la Coupe du Monde de rugby.

Hologarde a développé le logiciel DAD (Direction des Activités Drones), nouvelle fonctionnalité UTM dédié au suivi des drones étatiques ou accrédités, au profit de l'AAE et de la PP dans le but d'assurer la dépose des plans de vols déconflictés et le suivi des activités.

Hologarde a répondu à de nombreux appels d'offres ou AMI et a participé au salon MILIPOL afin de présenter ses activités en matière de lutte-anti-drones, UTM et contrôle périmétrique.

Hologarde poursuit sa politique d'innovation en explorant le marché de la détection sur le périmètre spécifique des aérodromes.

Hologarde est membre du consortium Euréka, aux côtés d'Eurocontrol, dans le cadre du projet SESAR 3 JU de ciel numérique européen pour une mobilité aérienne urbaine (UAM) avec l'intégration des vertiports dans l'espace aérien européen.

Hologarde conduit ses développements avec une progression limitée de son effectif, le respect des règles E&C du Groupe ADP. Hologarde a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 9001 en février.

Un Comité Social d'Entreprise a été mis en place en juin 2023.

1.2. Evolution de l'activité

Le résultat de la période est bénéficiaire de 2 619 927 euros avec un résultat d'exploitation positif de 1 615 080 euros.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 9 724 544 euros notamment avec Aéroports de Paris SA pour 8 122 332 euros et avec le Ministère de la Défense (contrat de 3 ans signé en mai 2022) pour 1 384 893 euros.

Les charges opérationnelles sont principalement constituées :

- ◆ des achats de marchandises pour 1 926 652 euros ;
- ◆ des frais de personnel mis à disposition par Aéroports de Paris SA pour 1 849 526 euros ;
- ◆ des autres services extérieurs pour 1 460 768 euros ;
- ◆ des frais de personnel directs pour 1 283 483 euros ;
- ◆ des charges d'amortissement sur immobilisations pour 2 295 900 euros. Les immobilisations représentent des investissements significatifs dont l'évolution retrace les orientations de Recherche et Développement par projets.

Hologarde a investi sur fonds propres, depuis sa création, en matériels de spare pour la DGA et Orly et des équipements techniques de tests. La société a financé sur 2023 le développement des fonctionnalités supplémentaires de son C2 (logiciel "Command & Control") et la conception d'une caméra (multi-usages dont LAD) destinée à être commercialisée en France et à l'étranger.

La société engage des investissements en recherche et développement lesquels bénéficient pour tout ou partie du dispositif du crédit d'impôt recherche soit 1 023 159 euros au titre de 2023.

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Méthodes comptables

Les comptes annuels d'Hologarde, ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 26 décembre 2016 applicable aux exercices clos le 31 décembre 2023 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- ◆ Continuité d'exploitation ;
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ◆ Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les tableaux présentés dans ces annexes sont exprimés en euros.

2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice 2023, aucun changement de méthode n'est intervenu.

2.3. Intégration fiscale et consolidation

La société Hologarde est intégrée fiscalement par la société "tête de groupe fiscal" Aéroports de Paris SA. Elle est incluse par intégration globale dans la consolidation effectuée par la société mère Aéroports de Paris SA.

2.4. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée d'amortissement de quatre ans. Les immobilisations corporelles, acquises en pleine propriété, sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de cinq ans.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Conformément à l'article L 223-21 du nouveau Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la société.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.6. Trésorerie

Aéroports de Paris SA a conclu avec sa filiale Hologarde une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de "cashpooling"). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur.

Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement le compte bancaire d'Hologarde vers le compte centralisateur détenu par Aéroports de Paris SA, permet une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

2.7. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation et les autres dettes sont comptabilisées lorsque, conformément à une commande de l'entreprise, la marchandise a été livrée ou le service rendu.

2.8. Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Note 3 - Notes sur le bilan

3.1. Capital souscrit appelé et versé

Lors de la constitution, l'Associée Unique a fait apport d'une somme en numéraire d'un montant total de huit millions d'euros (8 000 000 euros) correspondant à 160 000 actions de 100 euros (cent euros) de nominal chacune, souscrites en totalité et libérées de moitié. Le solde du capital social non appelé a été libéré en totalité le 4 août 2022.

3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels HoloSafe (lutte anti-drones) et HoloSpace (UTL). Les immobilisations corporelles comprennent des radars, des goniomètres, des caméras, des conteneurs ainsi que du matériel informatique.

Les immobilisations brutes augmentent de 3 828 303 euros dont 1 806 596 euros d'immobilisations incorporelles et 218 550 euros d'immobilisations corporelles. L'évolution du poste, au regard du précédent exercice comptable, est corrélée à la politique Recherche et Développement de la direction. (Cf. note 1). L'augmentation des immobilisations incorporelles comprend notamment la production immobilisée pour 964 213 euros laquelle porte sur le logiciel Hologarde.

Les avances fournisseurs immobilisations correspondent principalement à des matériels optroniques et radars.

(En euros)	Au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions et Mises au rebut	Au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5 603 680	1 806 596	-	7 410 274
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	4 884 561	158 372	(120 760)	4 922 173
Autres immobilisations corporelles	231 623	60 178	(22 166)	269 635
Immobilisations en cours	-	1 803 157	-	1 803 157
Avances fournisseurs immobilisations	398 657	196 308	-	594 965
Total	11 118 522	4 024 611	(142 926)	15 000 205

Tableau des amortissements

(En euros)	Au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 317 328	1 276 932	-	3 594 260
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	2 501 653	963 810	(70 281)	3 395 182
Autres immobilisations corporelles	103 575	55 158	(16 006)	142 727
Immobilisations en cours				
	-			-
Avances fournisseurs immobilisations				
				-
Total	4 922 556	2 295 900	(86 287)	7 132 169

3.3. Créances d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés		
Clients	679 854	459 848
Factures à établir	1 090 879	328 942
S/ Total	1 770 733	788 790
Autres créances		
Comptes courants	3 087 014	6 340 210
Impôts et taxes	802 575	733 380
Etat - Impôts (intégration fiscale)	2 722 748	1 708 979
S/ Total	6 637 156	8 782 568
Total	8 407 890	9 571 358

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 1 770 733 euros et concernent principalement :

- ◆ Le Ministère de la Défense pour 1 434 053 euros dont 1 090 879 euros de factures à établir ;
- ◆ Aéroport de Paris SA pour 235 680 euros.

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

- ◆ Le compte courant avec Aéroports de Paris SA pour 3 087 014 euros ;
- ◆ Des impôts et taxes qui concernent principalement un crédit de TVA pour 768 435 euros dont le remboursement a été demandé ;
- ◆ Une créance d'impôt sur les sociétés, dans le cadre de l'intégration fiscale, qui s'élève à 2 722 748 euros et correspond aux crédits d'impôts recherche transférés à la tête de groupe fiscal, Aéroports de Paris SA.

3.4. Disponibilités

La situation de Cash Pooling avec Aéroports de Paris SA solde la position bancaire à la fin de chaque période (cf. note 2.5).

3.5. Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023, lesquelles n'ont pas été consommées à la clôture, sont portées à l'actif du bilan au poste "Charges constatées d'avance".

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Location de matériel	7 756	-
Maintenance	7 200	
Assurances	144	33
Autres charges	2 003	15 311
Total	17 103	15 344

3.6. Capitaux propres

(En euros)	Au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Au 31/12/2023
Capital	16 000 000	-		-	16 000 000
Réserves	8 535	-		-	8 535
Report à nouveau	162 182	-		(1 571 633)	(1 409 451)
Résultat de l'exercice	(1 571 633)	2 619 927		1 571 633	2 619 927
Total	14 599 084	2 619 927	-	-	17 219 011

La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de 1 571 633 euros a été affectée en report à nouveau, portant ce dernier à – 1 409 451 euros.

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture à 17 219 011 euros après prise en compte du résultat de l'exercice d'un montant de 2 619 927 euros.

3.7. Dettes d'exploitation

(En euros)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	1 911 352	656 760
Fournisseurs - Factures non parvenues	343 217	205 089
S/ Total	2 254 568	861 849
Dettes fiscales et sociales		
Personnel et comptes rattachés	252 981	217 516
Impôts et taxes	818 714	139 673
Subventions d'exploitation	331 891	-
S/ Total	1 403 586	357 189
Total	3 658 154	1 219 039

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 254 568 euros et concernent principalement les fournisseurs :

- ◆ Oxyl pour 690 189 euros ;
- ◆ Skyclope Technologies Inc pour 443 850 euros ;
- ◆ Aéroports de Paris SA pour 436 033 euros.

Les impôts et taxes sont pour l'essentiel constitués de dettes de TVA.

Note 4 - Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires augmente en 2023 de 7 859 582 euros et s'élève à 9 724 544 euros au 31 décembre 2023. Il concerne principalement les clients suivants :

- ◆ Aéroports de Paris SA pour 8 122 332 euros ;
- ◆ Ministère de la Défense pour 1 384 893 euros.

(En euros)	2023	2022
Ventes de marchandises	7 578 388	500 000
Prestations de service	2 146 156	1 364 962
Chiffre d'affaires net	9 724 544	1 864 962

4.2. Production immobilisée

La production immobilisée représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés détachés qui participent aux projets de recherche et développement, de construction des actifs de l'entreprise, notamment dans le cadre des études, de la surveillance des travaux et de l'assistance au développement du logiciel Hologarde (cf. note 3.2).

(En euros)	2023	2022
Production immobilisée	964 213	578 575
Production immobilisée	964 213	578 575

4.3. Achats de marchandises & achats non stockés de matières et fournitures

Le poste s'élève à 2 278 152 euros et concerne les achats de marchandises pour 1 926 652 euros. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

4.4. Services extérieurs

Le poste s'élève à 1 849 526 euros soit une augmentation de 184 589 euros au regard du précédent exercice. Cela correspond à la mise à disposition, auprès de la société Hologarde, de salariés d'Aéroports de Paris SA, pour leurs compétences techniques.

4.5. Autres services extérieurs

(En euros)	2023	2022
Sous-traitance générale	(108 992)	(17 584)
Assistance administrative	(195 346)	(108 060)
Etudes et recherches	(72 186)	(73 640)
Locations	(236 857)	(262 542)
Charges locatives et de co-propriété	(105 461)	(53 411)
Frais postaux et de télécommunications	(19 264)	(7 317)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(141 708)	(230 654)
Publicité, publications, relations publiques	(33 318)	(10 027)
Primes d'assurance	(65 428)	(41 155)
Documentation générale	(25 510)	(10 370)
Frais de colloques, séminaires et conférences	(23 644)	(11 582)
Entretien, réparation, maintenance	(297 351)	(91 158)
Transports de biens et transports collectifs du personnel	(18 493)	(57 273)
Déplacements, missions et réceptions	(76 183)	(125 085)
Services bancaires et assimilés	(422)	(372)
Concours divers (cotisations,...)	(5 001)	(623)
Autres	(35 604)	-
Autres services extérieurs	(1 460 768)	(1 100 852)

Le poste "location" et "charges locatives" prend en charge la prise à bail de ses nouveaux locaux à partir de début décembre 2022. La surface reste identique à celle de l'année précédente mais la société aura conservé deux établissements pendant 1 mois et versé une indemnité de travaux d'aménagement.

Le solde de ce poste intègre, par ailleurs, des frais de locations mobilières de matériels sur la maintenance des systèmes de Lutte Anti-Drones (LAD) vendus.

L'augmentation du poste "déplacements, missions et réceptions" est dû à la refacturation des frais de déploiements obligatoires en France et à l'étranger prévus par le contrat de MCO avec la DGA.

La hausse des honoraires s'explique par le recours annuel du prestataire désigné par Aéroports de Paris SA pour accompagner la documentation du Crédit d'Impôt Recherche.

La société a investi sur une mise à jour de son site et a participé au salon MILIPOL.

4.6. Charges de personnel

(En euros)	2023	2022
Salaires	(926 794)	(626 344)
Charges sociales	(346 549)	(232 244)
Comité Social Economique	(5 100)	-
Autres charges de personnel	(5 039)	(10 378)
Charges de personnel	(1 283 483)	(868 966)

Les charges de personnel de l'exercice s'élèvent à 1 283 483 euros et augmente de 414 517 euros. L'effectif salarié à fin 2023 s'établit à 24 ETP vs 20 ETP en 2022.

4.7. Résultat financier

(En euros)	2023	2022
Produits		
Produits d'intérêts des comptes courants	59 697	25 512
Gains de change	4	17
Divers	-	20 491
S/ Total produits financiers	59 701	46 021
Charges		
Intérêts des comptes courants	(10 102)	(835)
Perte de change	(540)	(178)
S/ Total charges financières	(10 642)	(1 014)
RESULTAT FINANCIER	49 059	45 007

Le résultat financier de l'exercice 2023 est positif de 49 059 euros

Les produits d'intérêts financiers correspondent aux intérêts du compte courant avec Aéroports de Paris SA.

4.8. Résultat exceptionnel

(En euros)	2023	2022
Produits		
Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-
Reprises sur provisions pour R&C exceptionnels	-	570 000
Divers	-	108 000
S/ Total produits exceptionnels	-	678 000
Charges		
Pénalités sur marché	-	-
Pénalités amendes pénales et fiscales	(1 342)	(25)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-	-
Dotations aux amortissements	(56 639)	(3 241)
Dotations aux provisions pour R&C exceptionnels	-	-
Divers	-	-
S/ Total charges exceptionnelles	(57 981)	(3 266)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57 981)	674 734

Le résultat exceptionnel est négatif de 57 981 euros.

Note 5 - Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagements hors bilan à la clôture.

Note 6 - Autres informations

Echéancier des créances

(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<u>Créances de l'actif circulant</u>				
Créances clients et comptes rattachés	1 770 733	1 770 733	-	-
Autres créances	6 637 156	6 637 156	-	-
S/ Total	8 407 890	8 407 890	-	-
<u>Charges constatées d'avance</u>				
Location de matériel	7 756	4 909	2 847	-
Maintenance	7 200	7 200	-	-
Assurances	144	144	-	-
Autres charges	2 003	2 003	-	-
S/ Total	17 103	14 256	2 847	-
Total des créances	8 424 992	8 422 145	2 847	-

Echéancier des dettes

(En euros)	Montant brut	Exigibilité		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<u>Dettes d'exploitation</u>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 254 568	2 254 568	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 403 586	1 403 586	-	-
S/ Total	3 658 154	3 658 154	-	-
Total des dettes	3 658 154	3 658 154	-	-

Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

HOLOGARDE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 16 000 000 euros
Siège social : Orlytech - bâtiment 526, 2 allée Maryse Bastié
91550 PARAY-VIEILLE-POSTE
RCS Créteil 831 432 034

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE LE 24 MAI 2024

Aéroports de Paris, Société Anonyme au capital de 296 881 806 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 552 016 628, ayant son Siège Social au 1 rue de France 93290 Tremblay-en-France, représentée par Monsieur Augustin de ROMANET, Président-directeur général,

Associé Unique de la société HOLOGARDE,

Vu la décision du Président arrêtant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

Vu le rapport d'Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes,

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport général des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice **2 619 927,22 euros**.

Il approuve également la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

Sur le résultat de l'exercice	2 619 927,22
Est affecté au Report à nouveau (RAN)	1 409 451,47
<i>Solde du RAN avant affectation</i>	-1 409 451,47
<i>Solde du RAN APRES affectation</i>	0,00
Résultat distribuable intermédiaire (1)	1 210 475,75
Est affecté à la réserve légale	60 523,79
<i>Solde réserve légale avant affectation</i>	8 535,06
<i>Solde de la réserve légale post-affectation</i>	69 058,85
Résultat distribuable intermédiaire (2)	1 149 951,96
Distribution de dividendes pour 60% du résultat intermédiaire (2) soit :	689 971,18
Solde affecté au RAN	459 980,78
<i>Solde du RAN APRES affectation</i>	459 980,78

La mise en paiement des dividendes interviendra dans les trois mois suivants les présentes décisions.

En application de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qui seraient nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.


L'Associé Unique, Aéroports de Paris
Représenté par Augustin de ROMANET, Président Directeur
Général